

Rapport de la Réunion de l'AP³ - 03/10/2022

1. Participants présents

Membres AP³

- Bruno SCHROEVEN (Président AP³ sortant)
- Caroline ROUSSELET (Secrétaire AP³ sortante)
- Valérie GABRIEL
- Guendalina COMINOTTI
- Luc BINET
- Sébastien DECLEER
- Béatrice ROUBI
- Philippe MOREL
- My Hanh VO-HO
- Laura TESSIER
- Bruno GUEMES DELGADO

Équipe éducative

- Mme REPJUK (Directrice)
- Mme WÉRON (Institutrice P6A)
- Mme NEUSY (Institutrice P6B)
- Mme CARLI (Remédiation)
- Mme Sara (Institutrice M2C)
- Mme Nathalie (Institutrice M3C)

2. Bilan moral et financier de l'année précédente

Bruno SCHROEVEN commence par réaliser le bilan de l'année passée. Elle s'est articulée essentiellement autour de trois événements :

1. Saint Nicolas
2. Fancy Fair
3. Soirée Jeux

Bilan comptable 2021-2022: 12666,8€

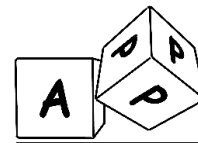
Il est noté qu'une somme d'environ 5000 à 6000 € est nécessaire pour le roulement pour une année académique. Les caisses de l'AP se portent donc plutôt bien (statu quo sur les 3-4 dernières années). D'autant plus qu'une partie était dévolue à l'achat des cadeaux en plastique de la Fancy Fair, que les membres de l'AP ont décidé d'arrêter au cours de la dernière réunion de l'année passée. Du coup, un roulement moindre d'environ 4500-5000€/an devrait être suffisant pour l'avenir.

A titre indicatif, la recette de la dernière Fancy Fair était de 5740,90€. Au niveau communal, nous sommes une des écoles qui rapporte le plus.

Question: d'où proviennent les rentrées de l'AP?

- contributions libres (moindre part)
- Fancy Fair (part principale, 80% organisé par l'AP)
- Soirée Jeux (don de tartes des membres AP, dont les parts sont payées par les participants)
- Ventes ponctuelles

Le Marché de Noël est organisé chaque année mais la recette revient à l'école qui en est la principale organisatrice.



Parascolaires: c'est une association qui doit engager le personnel du parascolaire, il y donc partage de boîte aux lettres mais c'est bien l'école qui organise et c'est l'école qui récolte les recettes qui sont entièrement utilisées en son sein (bibliothèque, soutien parascolaire aux enfants qui ne pourraient pas payer, cours de l'Académie de musique, financement des parascolaires-mêmes comme le matériel cuisine etc.). Cette année, il existe 15 possibilités de 10 séances, avec rattrapage en cas d'absence du professeur. Pour rappel, le parascolaire a été créé il y a environ 5 ans à la demande de l'AP.

Deux pistes sont discutées afin d'augmenter les recettes de l'école et de l'AP:

1. [La Souris Verte](#): il s'agit de sacs réutilisables vendus 5-6€ dont 50% des bénéfices sont reversés pour l'école. C'est un projet similaire au partenariat A-qui-S. Le projet est intéressant car c'est une commande groupée mais les invendus ne doivent pas être payés, et aucune avance n'est nécessaire. Il s'agit de sacs de courses épais avec des motifs attrayants pour les enfants. Cela concernerait donc toute l'école.
2. Créations Cartes de Noël à revendre: chaque élève réalise une carte avec son illustration et l'ensemble des cartes seront vendues au Marché de Noël.

Il est rappelé que les dépenses doivent quant à elles concerner tout le monde, Maternelles et Primaires, et être réparties dans différents domaines de manière équitable, afin que tous les enfants puissent en profiter.

3. Demandes de l'équipe scolaire

3.1. Maternelles

En Maternelles se pose le problème de la gratuité complète: seulement 45€/élève peuvent être demandés aux parents. Il est remarqué que des dons sont possibles pour les parents qui voudraient donner un coup de pouce, mais uniquement via les caisses de l'AP.

Par ailleurs, il est demandé un don de vêtements de 2,5 à 7 ans pour la garderie. En effet, les enfants ont chacun un change au niveau des classes, mais aucun change n'est disponible au niveau de la garderie qui n'a PAS accès au change de tous les enfants. Il est demandé aux parents qui reçoivent un change de l'école de le rapporter afin qu'un roulement soit possible.

Au niveau du Bateau: Mme Sara sollicite l'AP pour une aide au financement du car pour la visite du **Château de Vèves** prévue en fin d'année pour les 6 classes.

Mme la Directrice intervient en signalant qu'elle doit d'abord en parler au Pouvoir Organisateur (PO) car ce voyage s'inscrit dans le projet d'établissement et doit donc passer au Collège Communal. En cas de validation par celui-ci, un car communal sera affrété, et la Commune sera tenue d'organiser l'ensemble du déplacement, y compris si le car communal n'est pas suffisant.

En l'état actuel, un budget de 1300 € pour le car double étage pour les 6 classes du bateau doit être financé.

Par ailleurs, un autre nouveau projet a vu le jour en Maternelles: un séjour de 2 jours et 1 nuitée à **Pairi Daiza** en fin de M3. Ce dernier s'inscrit aussi dans le projet d'établissement et sera donc logistiquement organisé par la Commune.

Une autre demande émanant des M3: le financement de l'**Artothèque**: participation de la part de l'AP d'1€/enfant. Bruno SCHROEVEN rappelle que cela avait déjà été validé année passée.

3.2. Primaires

Demande des P6: l'école organise un séjour de 5 jours et 4 nuitées dans le **Limbourg** au lieu des Classes de Neige. Le car pour y aller est prévu par la Commune mais pas pour les déplacements sur place. Le financement actuel est réparti comme suit: pour chaque enfant 100€ sont demandés aux parents et 75€ subsidiés par la Commune = 175€/élève.

Sont prévus sur place 8 activités. 140€: nourriture et logement. 45€: activités.

Les professeurs de P6 souhaitent ajouter deux visites supplémentaires coûtant 10,50€ chacune. Le budget total serait donc de 203€/élève. L'école financera 10€/e sur fonds propres. Demande est faite à l'AP de soutenir la partie restante.

Mme la Directrice annonce que ce jour une réunion a eu lieu avec le PO et un accord a été trouvé pour 90€ au lieu de 75€ de la part de la Commune. Il reste donc 10,50 encore à financer pour la visite supplémentaire. Il est à noter que le projet et le budget est le même pour 5 écoles de la Commune.

La question des dons est à nouveau soulevée. Il est donc rappelé que si un don est fait, il est général pour toute l'école, sans ciblage de classe. Ceci afin de garder l'anonymat pour et envers tous. Il est aussi remarqué que les dons ne sont pas déductibles fiscalement car l'AP n'a pas le statut d'A.s.b.l.

De manière générale, l'AP propose de calculer un budget par année: +/-5€/enfant chaque année. Cela revient à peu près à 250€/niveau scolaire (10 niveaux). Il faudra prévoir un budget de 2500€ par an. Ce budget devra être étudié plus en profondeur lors d'une prochaine réunion.

Les institutrices présentes proposent une nouvelle vente au sein de l'école. Mme REPJUK précise un point concernant celles-ci: tous les instituteurs doivent pouvoir s'investir et les recettes sont redistribuées vers tous les participants. Il ne sera plus question de faire des ventes ciblées pour des classes ciblées.

4. Demandes des parents

4.1. Rentrée des classes

La rentrée scolaire a été compliquée pour certains parents se plaignant d'informations peu claires, surtout pour les nouveaux venus. Béatrice ROUBI demande s'il serait judicieux de communiquer aussi en anglais. Mme REPJUK ne le souhaite pas car personne au bureau n'est anglophone ou ne maîtrise suffisamment l'anglais que pour être sûr de qu'il n'ait pas d'erreur en anglais non plus.

Béatrice ROUBI propose une relecture des e-mails par un parent avant envoi, afin de s'assurer de la clarté des messages transmis. En effet, elle remarque que cela peut sembler clair pour les parents qui connaissent le système mais pas du tout pour les nouveaux.

4.2. Fournitures scolaires

Béatrice ROUBI questionne les fournitures scolaire: beaucoup de cahiers sont au final peu utilisés. Serait-il possible d'uniformiser l'utilisation du matériel et d'assurer une certaine continuité de celui-ci afin de limiter le gaspillage et l'empreinte écologique? Est-il possible d'organiser une commande de l'école du matériel pour tout le monde? Mme REPJUK explique que cela avait été testé en son temps mais qu'il y a deux problèmes majeurs à cette option: cela demande une organisation complexe et très énergivore; et cela va à l'encontre de la gratuité qui est déjà d'application en Maternelles et va arriver en Primaires progressivement aussi.

4.3. Applications utilisées à l'école et communication

Certains parents remettent en question l'utilisation de Klassly: en effet, l'application est payante et si pas, limitée dans le nombre de communication accessibles par l'application. Ne devrait-on pas revoir l'ensemble des moyens de communication mis en place par l'école et simplifier/uniformiser leur utilisation?

Mme la Directrice indique qu'il est prévu de passer à Microsoft Teams pour toute l'école autant pour les communications internes que vers les parents aussi. Elle précise que l'ancienne plateforme (Accès-Cible) devait permettre de tout gérer (repas, garderie, communications) mais est tombée en faillite avant d'avoir pu être exploitée correctement. La nouvelle application APschool a été choisie par la Commune mais n'est pas encore au point.

Il est également question du problème de la fracture digitale. Mme REPJUK répond qu'il n'y pas trop de problèmes de ce côté étant donné que les applications sont accessibles par smartphone. Il est proposé de créer des binômes dans les classes afin de faciliter l'utilisation des applications pour tous. Par ailleurs, Mme la Directrice signale que des ordinateurs sont disponibles en prêt à l'école pour les familles qui n'en disposeraient pas à la maison. Les travaux sur ordinateur ne sont d'ailleurs en théorie jamais obligatoires.

Une proposition est aussi faite de réaliser des tutoriels visuels afin d'aider les parents en difficulté.

Dans l'absolu, Mme REPJUK souhaiterait diminuer le nombre de canaux de communication mais aucune solution idéale n'a encore été trouvée.

4.4. Bâtiments et cours

- **Petite cour Maternelles**

Elle est actuellement non utilisée mais sera réinvestie prochainement. La Commune va d'ailleurs refaire toutes les cours en commençant par la cour Primaire puis celle de Maternelle-Accueil. Le mardi 4 octobre est prévue la présentation du projet cour Primaire qui sera mis en chantier l'été prochain pendant les grandes vacances. Les plans seront communiqués au Conseil de Participation (CoPa). Ils ont été réalisés sur demande d'avis de l'école (création d'un coin potager avec compost etc.).

- **Toilettes**

Font-elles fait partie du projet? Pour rappel, elles avaient dû être dégagées en urgence en fin d'année mais finalement les travaux n'ont pas eu lieu. Le contenu du local avait dû être déménagé dans la cave dans un local de grande taille mais dont la tuyauterie n'est pas étanche. Le local a donc subi une inondation suite à un grand nettoyage. Il serait donc judicieux de le réinvestir afin que le matériel AP soit en sécurité.

- **Pavillon**

Aucun investissement n'est fait dans le Pavillon car celui-ci est voué à une destruction prochaine. En effet, il est prévu de construire un étage au-dessus du couloir M1-Accueil pour pouvoir remettre ces classes dans le bâtiment principal. Ce projet n'est pourtant pas prêt d'être réalisé par manque de budget.

4.5. Voyages scolaires

La fin de l'année passée avait été marquée par la suppression des Classes de Neige, décision communale contre laquelle l'AP a engagé une action sous forme de pétition inter-école. La question se pose de la poursuite du combat. Suite à la réunion entre les écoles et le Bourgmestre M. MAINGAIN, ce dernier avait promis l'organisation par la Commune d'un voyage scolaire de 5 jours et 4 nuits. Il faut savoir qu'en réalité, l'organisation du voyage scolaire se fait uniquement par les directions d'école et pas par la Commune, qui ne fait que financer une partie du budget. Auparavant, une grande partie de l'organisation était gérée par la Commune (documents à remettre aux parents, logistique, etc.). Actuellement, tout cela est endossé par la Direction.

L'idée soutenue par les parents et l'équipe pédagogique est la suivante: développer pour chaque cycle un voyage représentatif du cycle. Ce projet devra être discuté au cours de prochaines réunions afin de dégager une stratégie de voyage scolaire à rapporter au prochain CoPa pour voir si c'est réalisable pour les autres écoles aussi. Actuellement, en P1-4-5 aucun voyage scolaire n'est prévu.

A partir de l'année prochaine, il est prévu de mettre en place en P4 un séjour d'une nuit ou deux à la mer. La difficulté principale dans l'organisation de ces voyages scolaires est qu'il faut prévoir l'année avant pour l'année suivante.

- **Loterie Nationale**

Il est possible de solliciter la Loterie Nationale afin de financer des projets scolaires. Cette possibilité existe aussi avec la Fondation Roi Baudouin. Pour l'un comme pour l'autre, le projet doit être fort et bien ficelé. Aucune personne présente n'est prête à se lancer pour porter cela sur ses épaules.

5. Conseil de Participation (CoPa)

La prochaine réunion du CoPa se tiendra le mardi 15/11/22 à 12h30 en visio-conférence. Les 4 dates ont déjà été fixées pour cette année académique et seront communiquées prochainement par Mme la Directrice.

Luc BINET souhaiterait interpeller le PO sur le budget communal toujours décroissant concernant l'Enseignement. Mme REPJUK tempère ses propos en expliquant que la Commune finance déjà un nombre important de monitrices, même si ce nombre est décroissant. La Commune connaît effectivement des problèmes financiers importants.

Il est demandé de faire un retour au CoPa des anomalies de fonctionnement de l'application APschool choisie par la Commune.

Il nous paraît important que l'équipe pédagogique et les représentants des parents au CoPa puissent parler d'une même voix afin de mieux se faire entendre.

6. Élections

Au moins cinq postes sont à pourvoir lors de cette élection:

1. Président
 2. Trésorier
 3. Secrétaire
 4. Deux représentants des parents aux CoPa (minimum)
- Au poste de Président, **Guendalina COMINOTTI** est la seule candidate et est élue à l'unanimité.
 - Au poste de Trésorier, **Sébastien DECLEER** est le seul candidat et est élu à l'unanimité.
 - Au poste de Secrétaire, **Sabrine JALEL HAMD**I est la seule candidate et est élue à l'unanimité.
 - Aux postes de Représentants CoPa, **Valérie GABRIEL**, **Luc BINET**, **Sébastien DECLEER** et **My Hanh VO-HO** se portent volontaires et s'engagent à se coordonner afin qu'il y ait toujours au moins deux représentants à chaque réunion.

7. Agenda

- Marché de Noël: 15/12/2022
 - Fancy-Fair: 22/04/2023
- Les dates des prochaines réunions AP seront communiquées prochainement.